

Les bureaux de l'administration communale de La Brillaz
seront fermés
du **vendredi 16 février 2024 à 11h00**
au **jeudi 22 février 2024 inclus**

Le personnel communal sera à nouveau à votre disposition le
vendredi 23 février 2024 à 09h00.

Durant la période de fermeture, vous avez la possibilité de transmettre vos communications à l'administration communale en déposant vos messages sur le répondeur téléphonique au 026 477 99 70 ou par e-mail à commune@labrillaz.ch. Il y sera donné suite dans la mesure du possible.

La consultation des dossiers de construction est possible sur rendez-vous, en laissant un message sur le répondeur ou la boîte e-mail.

**Le personnel de la commune de La Brillaz
vous remercie de votre compréhension**

